



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A L'ACCES,
L'EXPLOITATION ET L'ASSISTANCE DE LA
PLATEFORME CLEVERSMSLIGHT EN MODE
SAAS**

**DÉCISION N° DM-22-239
EN DATE DU 22 JUIN 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que l'abonnement Cleversmslight arrive à échéance au 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT que le service d'envoi de sms en masse doit être maintenu ;

CONSIDÉRANT que la proposition commerciale de la société INFORMATIQUE ET SECURITE – CLEVER TECHNOLOGIES correspond au besoin exprimé ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société INFORMATIQUE ET SECURITE- CLEVER TECHNOLOGIES – 52 rue d'Emerainville, 77183 CROISSY-BEAUBOURG, représentée par Madame RODRIGUEZ en qualité de Gérante, un marché relatif à l'accès, l'exploitation et l'assistance à la plateforme CLEVERSMSLIGHT.

La validité de ce marché est à compter du 1er juillet 2022 pour une période de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2022 et il est ensuite reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2025

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 240.00 € HT (deux cent quarante euros).

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220622-lmc1H9673H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/06/2022
Date de Publication : 22/06/2022